Compte-rendu du comité de quartier La Plaine La Prairie
Du 13 juin 2019

Présents : Edith Pescheux élue référente, Charlotte Guilhou Jean-Paul Notte, chargé de mission sécurité et tranquillité.
Environ 20 participants.
Compte-rendu : Lionel Jeanjean, Albane Mervelet, Brigitte Roy
- :-

<u>Ordre du jour :</u>

1) Réponses aux questions du comité de quartier du 14 février 2019 et Nouvelles questions – 2) Commission stationnement – 3) Budget participatif – 4) Local de l'ex poste de La Plaine – 5) Loi ELAN – 6) Journée du 29 juin 2019 Dalle du Marché : brocante et économie solidaire.

- :-

1) **<u>Réponses aux questions du CQ du 14 février 2019 et Nouvelles questions.</u>**

➢ Nouvelle marche déposée pour accéder plus facilement au magasin G20 côté rue Marc Sangnier.
➢ Rampe installée allée des Lours vers l'école.
➢ Secteur de la rue F. Rude à l'av. Beauséjour vers l'Haÿ n'a toujours pas la fibre. La fin des travaux engagés par la Société SOBECA sont toujours en suspens. Prévoir une visite pour statuer cette fin de travaux.
Av. de Lattre de Tassigny vers l'Haÿ : désherbage des trottoirs. Un contrat avec la mairie est prévu pour le passage 1 ou 2 fois par an. La distribution du Mag de Cachan concernant ce secteur semble être oublié.

2) **<u>Commission stationnement.</u>**

Les commissions continuent leurs réflexions.
Entre autre sur le quartier La Plaine-La Prairie :
➢ Av. Beauséjour : 1) trottoirs larges, 2) chicanes créant des difficultés, 3) verbalisation devant les habitations, 4) stationnement lors des cultes de la synagogue.
Donc demande de redéfinir le stationnement de l'avenue Beauséjour et prévoir un parking spécifique lors des cultes à la synagogue. Il existe un espace derrière la synagogue.
➢ Le parking du stade Léo Lagrange est public.
➢ Places libres au parking rue François Rude ouvert à tous : Prix mensuel 30€. S'adresser à la loge de la gardienne du 11 rue François Rude

3) **<u>Budget participatif</u>.**

Beaucoup de participants y compris les enfants. 37 projets ont été retenus.

4) **<u>Local de l'ex Poste de La Plaine.</u>**

Ce local privé a été repris par la mairie, en attente de trouver une activité. Réflexion pour un cabinet médical.
Demande par les habitants d'un distributeur de billets.
Le local à côté du G20 est en attente d'une activité, malgré les efforts des commerçants, de la mairie et de chacun. A voir pour un cabinet paramédical. A suivre.

5) **Loi ELAN**

La loi ELAN stipule un regroupement d'au moins 12000 logements pour un OPH ou un chiffre d'affaires équivalant à 40 millions d'euros.

Fusion des OPH d'un même territoire. Cachan fusionnera avec les OPH d'Arcueil-Gentilly (OPALY) et le Kremlin Bicêtre, avant 2021. En 2023 si les 12000 logements ne sont pas atteints, le chiffre d'affaires de 40 millions d'euros regroupant les 3 OPH permettra cette fusion.

La compétence de ces 3 OPH étant identique, conservera dans le meilleur des possibles, le souci de la continuité d'un service de proximité.

6) **Journée du 29 juin 2019**

Cette journée aura lieu sur la dalle du Marché : brocante organisée par le CSC La Plaine, stands et ateliers sur l'économie circulaire (tri sélectif, tri des déchets et récupération).

- :

Informations connues après le comité de quartier du 13 juin.

➢ Charte promoteur : - demande d'augmenter le nombre de places de parking par logement, - respect de la règle des déchets et du développement durable.

➢ Site de l'ENS : zone boisée protégée et l'état impose de construire des logements sur ce site.

➢ Réunion du 3 juillet 2019 organisée par la mairie de Cachan, avec l'Hay, concernant le sens de circulation des artères (de Lattre de Tassigny et F. Rude) à partir du carrefour des Poulets vers l'Haÿ.

En effet les rues Bronzac et Eugène Givors devraient passer en sens unique en impliquant à nos deux rues cachanaises qui sont dans leur continuité, la même situation. Après échanges avec le comité stationnement de Cachan, les riverains concernés des deux villes, et les deux mairies il en résulte une étude approfondie afin de trouver une solution qui trouvera le meilleur consensus.

Par lettre du 10 juillet 2019, le maire de l'Hay a choisi de ne pas expérimenter les aménagements de la rue Bronzac et par conséquent idem pour la rue de Maréchal de Tassigny du 44 au 69.

➢ Boîte aux livres : une boîte aux livres a été déposée par la mairie dans chaque quartier de Cachan permettant à chacun d'échanger, de laisser des livres… A La Plaine-La Prairie la boîte aux livres a été déposée près de l'arrêt autobus 187/187 se dirigeant vers Paris. Voir les conditions d'utilisation affichées sur cette boîte.

➢ Boîte aux livres à l'école de La Plaine : 2 boîtes aux livres (pour les enfants) sont aussi dans l'école.

➢ RADIO CASH : lancement de la radio cachanaise qui permettra une plus grande diffusion de petits et/ou grands évènements entre habitants. Pour plus de renseignements voir avec Jean-Louis du CSC La Plaine (aussi animateur radio) et Claude Plan 06 74 29 15 qui pourront vous mettre en contact avec toute personne concernées par Radio Cash.

➢ Installation d'un comité vélo et mobilités actives. Un référent « VELO » est représenté dans les quartiers de Cachan. Actuellement pas de référent pour le quartier de La Plaine-La Prairie. Si vous pratiquez vélo ou trottinette, joignez-vous au comité « VELO » pour améliorer la cartographie de l'état des lieux des pistes cyclables, les itinéraires, etc…

Contacts mails pour le Comité « VELO »: samuel.besnard@ville-cachan.fr amandine.taffoureau@ville-cachan.fr

Merci de prévenir les animateurs du Comité de Quartier :

Lionel Jeanjean < lionel.jeanjean123@orange.fr> Albane Mervelet <adloune@orange .fr>

Brigitte Roy <broy1@wanadoo.fr>

➢ Ouverture depuis le 23 octobre d'un cabinet dentaire situé à côté du G20.